

ROCHFORT, SAVOIE



BULLETIN MUNICIPAL N° 34, janvier 2019

MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers amis,

À l'heure où je prends la plume pour ouvrir ce 34ème bulletin municipal, l'année 2018 se termine, mais hélas dans un climat bien morose.

Dans la situation de grande tension que traverse notre pays, nous avons été marqués par des scènes de violence. Face à cette crise sociale et démocratique, la violence ne résoudra rien ; espérons que le dialogue engagé permette de construire des solutions apportant plus d'égalité et de justice et ainsi de ramener l'apaisement et la sérénité dans notre pays.

En 2018, de nouveau, le terrorisme a frappé la France ; ayons une pensée pour toutes les victimes et leurs proches. Rendons hommage aux forces de l'ordre qui méritent respect et gratitude.

En septembre dernier, le Conseil municipal de Rochefort a été très éprouvé par la disparition tragique de Pascal Rubaud. Nous avons perdu un ami, il laisse un grand vide au sein de la municipalité.

Mais n'oublions pas les beaux moments de partage que nous avons vécus ensemble au cours de l'année 2018, comme la soirée des vœux, le repas des aînés, la matinée citoyenne, la fête des parents, le 100ème anniversaire de l'armistice 1918 et le 8 décembre !

En feuilletant ce journal, vous prendrez connaissance de la vie locale et des travaux effectués.

En 2018, le Conseil municipal a également longuement travaillé pour élaborer la carte communale qui sera établie pour les 10 ans à venir, deux réunions publiques d'information ont eu lieu.

Le projet de zonage a été défini en respectant les règles très strictes imposées

par la loi montagne et les orientations du SCOT.

L'enquête publique devrait avoir lieu au début du printemps prochain.

En 2019, nous réaliserons les projets en cours d'étude, entre autres la toiture de l'abri à sel, le cheminement piétonnier entre mairie et église, la rénovation des croix qui font partie de notre patrimoine.

Nous réfléchissons également à un agencement optimal de la cuisine de la salle polyvalente afin de rendre celle-ci plus fonctionnelle et nous poursuivrons les travaux d'entretien des bâtiments publics et de la voirie.

Sur le plan national, l'année 2019 sera marquée par les élections européennes qui se dérouleront le dimanche 26 mai afin d'élire les députés représentant la France au parlement européen.

Je remercie les conseillers municipaux, l'ensemble du personnel communal et les enseignants pour leur implication.

Je remercie toutes les personnes qui donnent de leur temps pour rendre un service, une visite à une personne seule ou souffrante ainsi que tous les responsables d'associations.

Favorisons tous les moments qui permettent de se rencontrer, de partager, de construire ensemble et d'essayer de trouver des solutions.

Je suis heureuse d'accueillir les nouveaux habitants de notre commune et je souhaite la bienvenue aux cinq bébés de l'année !

Je voudrais apporter un peu de réconfort à toutes les familles endeuillées et à toutes les personnes isolées ou malades.

Je souhaite pour 2019 à toutes les Rochefoliars et à tous les Rochefoliars de garder une bonne santé et de trouver de la douceur dans ce monde parfois si fragile.

Avec toute mon amitié,

Joëlle Rubaud

SOMMAIRE

Première de couverture : Monument

p. 1 : Mot du maire

p. 2 : Finances

p. 3 : Vie locale

p. 4 : Travaux et accessibilité

p. 5 : Hommages à Pascal et Michel

p. 6 : Club Perce-Neige

p. 7 : Paroisse ; Danse ; Qi-Gong

p. 8 : Église ; Cadrans solaires

p. 9 : Découverte Nature

p. 10 : ACCA de Rochefort

p. 11 : Centenaire du 11 novembre

p. 12 : Resa ; Numéros utiles

p. 13 : Déchets

p. 14 : École maternelle

p. 15 : Départ Aide-maternelle

p. 16 : École élémentaire

p. 18 : Sou des Écoles

p. 19 : Transport scolaire ; Marmousets

p. 20 : Quelques points de vue...

p. 32 : Drones de loisir

p. 33 : Mots croisés

p. 34 : Compostelle

p. 36 : Comptes-rendus du conseil

p. 39 : Annonceurs

p. 40 : Calendrier à fabriquer

p. 41 : Mode d'emploi version Internet

p. 42 : Santé

Dernière de couverture : Année 2018



Crédits photos :



Première de couverture, pages 11, 15, photos aériennes (20 à 31), 38, Dernière de couverture : Jean-marc Muron

Pages 7, 8, 9 : Jean-Paul Durant

Page 14 : Marie-Ange Tuauden

Pages 16-17 : Cécile Bertholier, Delphine Dubois

Page 18 : Laetitia Constantin

Commission Animation
Directeur de la Publication : Jean-marc Muron

Merci à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin !

Imprimé par la société Graphy

La version électronique à feuilleter en ligne est disponible sur le site de la commune :

www.commune-rochefort-savoie.org

(lien pour vous abonner sur la page d'accueil)



FINANCES

Dépenses de fonctionnement 2018



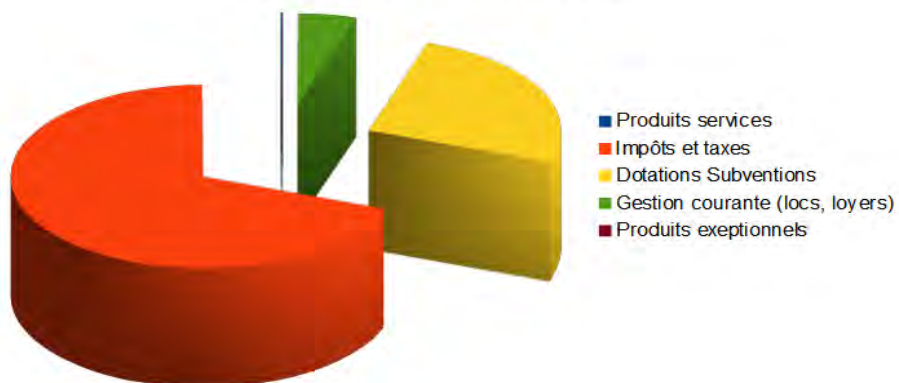
Total des dépenses de fonctionnement : 198 483 euros

Dépenses d'investissement 2018



Total des dépenses d'investissement : 59 107 euros

Recettes de fonctionnement 2018



Total des recettes de fonctionnement : 259 651 euros

Recettes d'investissement 2018



Total des recettes d'investissement : 88 087 euros

Vie locale 2018

Naissances :

Tahina ARAEZ née le 15/01/2018 à Chambéry
Léa DURANTET née le 21/01/2018 à Chambéry
Chloé GEORGE née le 13/08/2018 à Chambéry
Marius MARTIN LAROSE né le 21/09/2018 à Chambéry
Julia GOMES née le 8/11/2018 à Chambéry

Décès :

Michel COCU décédé le 31/03/2018
Marcel DREVET décédé le 11/04/2018
Pascal RUBAUD décédé le 01/09/2018

Mariage :

M. CLOPPET Olivier et Mme LUCIUS Aurélie : 3 février 2018



Nouveaux arrivés :

M. FEAT Odon au 2465A route de Saint Genix
M. THEVENOT William 25 route de Saint Genix
Mme Claire GALOPIN et M. Thomas PUYBASSET
et leur fille Zélie 105, route de Verel
Mme Emeline DUCROCQ et M. Thomas GRANDEMANGE 530,
boucle de Plévieux
Mme Stéphanie IMBERT et M. Julien BEGEL 150, route de Verel

Permis de construire accordés :

M. MARTIN Guillaume, chemin des Abbés (extension)
M. GOMEZ Philippe, boucle d'Urice (muret et portail)
M. BENOIS Xavier, les balcons d'Urice
M. MARTIN Thibault, chemin des Abbés (réhabilitation et extension)
M. PEDRETTI Frédéric et Mme FARAUD Sandrine boucle de Saint Michel
Mme MERMET-PEROZ Valérie, Le Rattier
M. BOUGET Jean-Marc, La Craz
M. Julien THIRION et Mme Magali NAIMOZ, boucle de St Michel



Dates à retenir

10 mars 2019 : thé dansant

7 avril 2019 : exposition Bien-Être à Rochefort

12-13 juin 2019 : la nuit des étoiles

12-13 octobre 2019 : la nuit des étoiles (bis)



HORAIRE DE LA MAIRIE

Lundi : 13h30 – 18h00

Jeudi : 8h30 – 11h30

Tél. : 04 76 32 87 33

ATTENTION

Nouvelle adresse de messagerie :

secretariat@commune-rochefort-savoie.org

TRAVAUX

Entreprises :



Berland Christophe : curage des fossés, enrochements et pose de canalisations (7182 euros) ;

Berland Victor : habillage bandeaux de rives salle des fêtes (657 euros) ;

Berthier Patrick : élagage et déneigement des routes (6156 euros) ;

Borgey Électricité : pose parafoudre salle des fêtes (456 euros) ;

Gavend TP : reprise des chemins des Envers et Truison (5700 euros) ;

Guinet Maçonnerie : travaux généraux de maçonnerie et rampe d'accès mairie (14113 euros) ;

Paccard Paysages : agencement et décorations des abords de la mairie (5442 euros) ;

Peronnet Christophe : aménagement appartement école, isolation (8007 euros) ;

MN Création Bois : aménagement cuisine appartement école (4328 euros) ;

Martin Électricité : remise en conformité école et appartement (7003 euros).

MISE EN CONFORMITÉ ACCESSIBILITÉ



Conformément à la Loi du 11 février 2005, toutes les mairies doivent être aux normes d'accessibilité. C'est-à-dire qu'elles doivent assurer une accessibilité répondant à tous les types de handicaps.

HOMMAGES

Pascal RUBAUD



Né en 1959, aîné d'une fratrie de quatre enfants, il a passé sa jeunesse entre Bissy et Rochefort, où très attaché à son terroir, il a repris l'exploitation familiale. Très impliqué dans diverses organisations agricoles, il devient vite leader. Dès 1995 il s'investit également pour sa commune, au sein du conseil municipal (4 mandats), mais aussi aux animations et spectacles de Rochefort. En 1976 il interprétera le rôle de Mandrin lors de la fête d'été au château de Rochefort, avant de devenir président du comité des fêtes. Nous garderons de toi ta simplicité, ta bonne humeur, ton sourire, ta tolérance et ta disponibilité.

Michel COCU



Installé avec ta famille à Rochefort en 1985, très vite tu as tissé des liens d'amitiés avec tes voisins et beaucoup d'entre nous. Amoureux de la nature, passionné de tout ce qui touche la terre, tu t'impliques très vite à la vie de la commune. En 1988, arrive l'épopée de Mandrin, son et lumière au château de Rochefort sur le célèbre contrebandier Louis Mandrin.

Aussitôt tu t'inscris en tant que figurant avec toute une bande de joyeux lurons ! Qui de nous, à part toi, pour le rôle de Mandrin ? Déjà à la lettre M de ton prénom est un signe ! Ta motivation, ta prestance, ton élégance et en plus, meneur d'hommes ! Qui de ceux qui ont vu le spectacle ont oublié la première phrase « Je suis Mandrin et j'en ai marre ! » ? Nous te voyons encore, passer d'une fenêtre à l'autre, descendre les escaliers et venir nous rejoindre, nous les joyeux gapians lors de la scène de la taverne ! Pendant 4 ans, à raison de 4 représentations par an plus de nombreuses heures de répétitions ou réunions, cela crée forcément des liens d'amitiés, de partage, de complicité, d'échange qui pour toi étaient l'essentiel.

Textes : Jean-Paul Durantet

Club PERCE NEIGE de ROCHEFORT

Cette année les aînés du club Perce Neige affilié à Génération et Mouvement ont profité de plusieurs sorties.

Fin avril il y a eu l'escapade à Annecy où 25 personnes se sont

les adhérents du club et surtout ceux qui n'ont pu profiter de ces journées. Un succulent repas a clôturé cette fin de saison.

Le club rappelle que chaque vendredi après midi dans la petite salle mise à disposition par la Mairie a lieu des rencontres pour les jeux de cartes ou autre et quand le temps le permet c'est les jeux de boules, il y a aussi quelques sorties randonnées.



retrouvées et ont embarqué pour le tour du lac .

En juillet ce fut la journée repas avec la visite d'une biscuiterie et d'une fabrique de bière.

Tout début septembre une grande sortie en car dans la Drôme à la découverte de la truffe, puis on a visité le Délice des Payres pays des oies , puis terminé par une visite chez un apiculteur. Une très belle journée où 52 personnes étaient ravies de cette sortie. Quelques amis des clubs voisins avaient gentiment rejoint notre club.

L'année s'est terminée par un repas de l'amitié pour rassembler tout

Le thé dansant du club aura lieu le dimanche 10 mars avec l'orchestre UB'Ange salle des fêtes de Rochefort.

Les responsables annoncent déjà leur prochaine sortie d'été pour le 3 Juillet avec comme destination la région de Montélimar.

Le club serait heureux d'accueillir de nouveaux adhérents. Si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez contacter la Mairie ou le Président Christian VERNA au 06 13 62 79 03.

Élisabeth Humbert

PAROISSE DE ROCHEFORT

(paroisse de Saint-Benoît du Guiers)

Avressieux, Belmont-Tramonet, Champagnieux, Domessin, Grésin, La Bridoire, Pont-de-Beauvoisin (Savoie), Rochefort, Saint-Béron, Sainte-Marie-d'Alvey, Saint-Genix-sur-Guiers, Saint-Maurice de Rhoterens, Verel-de-Montbel, 13 clochers qui forment ainsi la Paroisse de Saint-Benoît du Guiers.



Nouveau prêtre : départ du Père Urbin Kiendrebeogo qui est retourné dans son village de Moulti au Burkina Faso. Il est remplacé par le Père Firmin Bandé.

Administrateur de la paroisse Saint-Benoît : Père Louis Duret.

Permanences : (assurées par des laïcs – téléphoner avant de vous déplacer)

- Maison Jean XXIII : (Saint-Genix) 04 76 31 60 09
- Espace Notre Dame : (Pt-de-Beauvoisin) 04 76 32 84 16

Portable paroissial : 06 32 73 43 90

Site Internet : www.paroisse-st-benois-du-guiers.fr

Messagerie : stbenoitduguiers@gmail.com

DANSE à ROCHEFORT



Pour cette 3ème année de danse, nous nous retrouvons (15 à 20 personnes) autour de notre aimable et dynamique professeur de danse Renée

Joly, les premiers et troisièmes lundis de chaque mois de 14h00 à 16h00. Nous apprenons les différentes danses de salon : valse, tango, rock, disco, madison, pso double, tchatcha... un vrai moment de plaisir, de détente et de mise en forme, le tout dans une excellente ambiance ! Venez nous rejoindre (renseignements au 04 76 32 97 77).

QI-GONG à ROCHEFORT

Manuelle-Anne Valot (Association Gingko-Bibola Chambéry) nous propose pour la deuxième année une séance de Qi Gong. Nous nous retrouvons à la salle polyvalente un samedi matin par mois, de



10h00 à 12h00 (10-12 personnes). Cette activité a pour objectif l'amélioration de la santé, la recherche d'un équilibre émotionnel, souplesse, détente physique, stimule la vitalité et maîtrise de sa respiration, tout cela dans une ambiance sympathique et apaisante ! Venez nous rejoindre ! Renseignements : 04 76 32 97 77.

L'ÉGLISE DE ROCHEFORT

Histoire d'une restauration au fil des siècles

Depuis le XIV^{ème} siècle que notre église existe, tout au long des années écoulées, elle aura subi d'importantes modifications : agrandissement, surélévation, création du transept, sans oublier le perçage de nouvelles ouvertures.

Il y a une trentaine d'années, le conseil municipal de l'époque entreprit la rénovation intérieure et le chauffage. Quelques années plus tard, une autre équipe fit réaliser les travaux de la toiture, des façades, de l'horloge et l'amélioration



Histoire d'une restauration au fil des siècles

des sonneries, et nous voilà aujourd'hui !

D'autres personnes ont pris le relais pour continuer l'œuvre avec l'aménagement de la place, les abords de la réalisation de deux cadrans solaires, pour remplacer ceux découverts lors des travaux de façade en 2006, trop dégradés pour être restaurés.

Deux cadrans d'Arcabas

Le cadran occidental représente le thème en relation avec le paysage : l'eau s'écoule comme le temps au pied de la falaise de Rochefort. « Le temps est sage, il révèle tout » (Thalès, philosophe grec vers 600 avant JC). Et il en aura fallu du temps donné, du temps partagé, du temps de



travail pour tous les hommes et les femmes au cours de tous ces siècles ! Le cadran méridional représente les pèlerins d'Emmaüs, symbole du renouvellement de la foi et de l'espoir. IL renvoie au chemin de Saint Jacques de Compostelle qui passe à proximité. Oui, espérons aujourd'hui que par tous ces

liens créés ou redynamisés autour de cette réalisation, notre église soit belle extérieurement et bien vivante à l'intérieur ! La volonté de la commune de réaliser ces deux cadrans fut soutenue et le projet adopté par la commission patrimoine et tourisme de la communauté de commune Val Guiers qui l'a financé. La maîtrise du projet fut déléguée à Jean-Pierre Blazin et le célèbre peintre Arcabas a réalisé les maquettes (ce sont ses premiers cadrans solaires). Calculs : Paul Gagnaire (gnomoniste) – réalisation : Alain Bouvert (Atelier Royal).



Jean-Paul Durantet

DÉCOUVERTE NATURE

(Avant-Pays Savoyard – Natura 2000)

Le Syndicat mixte de l'Avant-Pays Savoyard et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (Savoie) nous ont invités le samedi 3 février 2018 au comptage participatif annuel de cette espèce emblématique des falaises du territoire, le **faucon pèlerin**.

Ce comptage annuel permet de suivre l'évolution de l'occupation d'une dizaine de sites de reproduction sur l'Avant-Pays-Savoyard.

Il sera également l'occasion de nous faire découvrir les mœurs de cet étonnant chasseur d'oiseaux en vol et d'échanger sur les menaces et les moyens de le

préserver.

Nous nous sommes retrouvés un groupe d'une dizaine de personnes sur la place de Rochefort (deux personnes de Rochefort).

Après l'accueil de tous autour d'un café ou d'un thé, nous avons pris la direction des falaises du Banchet.



Équipés de jumelles, de longues-vues, d'appareils photos et vêtus chaudement nous voilà partis dénicher l'oiseau rare ! Mais l'affaire n'était pas gagnée d'avance car trouver cet oiseau bien caché derrière un bloc de roche ou une souche d'arbre, au plumage se confondant à la couleur de la roche c'était chercher une aiguille dans une meule de foin !

Mais heureusement il y avait notre expert bénévole de la Ligue pour la Protection des oiseaux qui, après une quarantaine de minutes d'observation de la falaise, à la recherche du moindre indice, nous signale la présence du premier faucon pèlerin de l'après-midi !

En effet, caché derrière un bloc de pierre, nous apercevons à la jumelle la tête noire et le bec jaune de l'oiseau (mâle).

Après avoir parcouru la falaise du Banchet, de la carrière de Rochefort au hameau des Guinets à Verel de Montbel, nous découvrons deux autres spécimens mâles, dont un en plein vol.

Le samedi 30 juin, sous un beau soleil, un groupe de 20 personnes (6 personnes de Rochefort) ont participé à une matinée découverte du **marais de la Crusille** : découverte du site, de ses espèces fleuries et du cortège animal qui les accompagne.

Également a été abordée la thématique de la gestion de l'espace naturel



par le Conservatoire des Espaces Naturels.

Vraiment de belles heures d'échanges et de découvertes !

Merci à tous et si vous désirez participer à d'autres rendez-vous nature, n'hésitez pas à donner vos coordonnées à Jean-Paul Durantet (0612 14 35 57) pour obtenir toutes les informations.

ACCA de Rochefort « La Diane de Mandrin » - 2018

Une grande réforme de la chasse en France a été signée le 27 août 2018 par le Président de la République et les instances cynégétique, pour les dix années à venir.

La Gestion adaptative

C'est gérer par la chasse la dynamique des espèces de façon quantitative et qualitative dans l'espace et dans le temps.

Cette gestion va conduire les chasseurs en France à s'impliquer encore davantage dans la sauvegarde de la biodiversité ordinaire, dans la gestion adaptative des espèces, dans la valorisation des terroirs et dans une police de la nature plus efficace et plus présente sur le terrain dans les départements.

Qui décidera des principes de cette gestion ?

Que des scientifiques. Ce comités d'experts accueillera notamment les scientifiques des chasseurs.

La Fédération des chasseurs de Savoie est agréée au titre de la protection de l'environnement et le schéma cynégétique départemental vient d'être renouvelé et adopté par la signature du Préfet pour les six années à venir.

L'explosion des activités de pleine

nature, depuis quelques décennies déstabilise toute l'année l'espace naturel et fait naître des conflits avec les propriétaires. Les nouveaux usagers s'approprient des lieux de passages sans tenir compte des usages ruraux.

La commission départementale des espaces, sites et itinéraire qui gère la gouvernance des circuits, devra encore mieux prendre en compte toutes les activités des utilisateurs des espaces sur les territoires

Pour les chasseurs en ACCA, au niveau local, la réglementation demeure l'apanage du Préfet. En effet, le juge administratif contrôle aisément l'excès de pouvoir lorsqu'un arrêté municipal conduit à limiter l'exercice de la chasse sur une commune

La chasse est un rassemblement

d'hommes et de femmes issues de milieux différents, d'horizons multiples, mais tous unis par la même passion, ce qui traduit un immense réseau de compétences.

Texte : Georges Berland



En rouge, les réserves de chasse.

ACCA ROCHEFORT : 124,29 hectares.

Les réserves de chasse et de faune sauvage (RCFS) ont vocation à protéger les populations d'oiseaux migrateurs, associer la protection des milieux naturels indispensables à la sauvegarde d'espèces menacées, favoriser la mise au point d'outil de gestion et de contribuer au développement durable de la chasse au sein des territoires ruraux.

La plupart des communes de Savoie sont concernées, dans la mesure où y ont été constituées des Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA). Elles sont ainsi contraintes de mettre en réserve de chasse au moins 10% de leur territoire.



Centenaire du 11 novembre



La cérémonie du 11 novembre 2018 a permis aux enfants des écoles du RPI de participer à la pérennité de cette commémoration.



Lecture sous le regard de la directrice du RPI et de Mme la maire.

Une stèle sur les victimes des guerres d'Indochine et d'Algérie a été inaugurée à cette occasion :



À la onzième heure du onzième jour du onzième mois de la cinquième année de guerre, les armes se sont tues. Un armistice signé dans un wagon placé dans la clairière de Rethondes a mis fin à ce que l'on nomme la Grande Guerre. La rencontre est fixée dans un wagon-restaurant aménagé en bureau pour l'état-major de Foch en septembre 1918. L'abdication de Guillaume II le 9 novembre accélère la prise de décision et le 11 novembre vers 5h20 le cessez-le-feu est signé pour une durée de 36 jours. Le texte impose aux futurs vaincus deux mesures principales : la cessation des hostilités sur terre et dans les airs, six heures après la signature ainsi que l'évacuation des pays envahis.

L'annonce du cessez-le-feu sur le front, par sonnerie de clairon, donne naissance à des scènes d'émotion, de fraternisation, d'immense soulagement. Les soldats n'osent y croire. La nouvelle à peine connue, la liesse populaire s'empare des populations urbaines.

RESA

**(Réseau Échange Solidarité en Avant
Pays Savoyard)**

Le goût de l'AUTRE



RESA est un réseau de bénévoles qui se rend au domicile des personnes âgées qui le souhaitent pour partager un moment avec elles.

C'est aussi une histoire de solidarité avec les aidants qui accompagnent leurs proches en perte d'autonomie le temps d'une pause ou d'un peu de répit.

C'est enfin un groupe de bénévoles qui se forment et se soutiennent pour apprivoiser cette dernière étape de la vie qu'est la vieillesse. Cette année 2018, une dizaine de personnes ont rejoint notre équipe en

participant à 3 jours de formation en Octobre. Créée en 2006, l'association intervient à la demande dans tout l'Avant Pays Savoyard et se propose d'organiser en Octobre 2019 un forum sur le thème « Avancer avec l'âge ». Il sera consacré à tout ce qui a trait à la vieillesse avec tous les partenaires concernés. RESA en chiffres en 2018 :

34 personnes visitées en 2018

39 Bénévoles formés

70 Adhérents

N'hésitez pas à nous contacter ou visiter notre site pour plus de renseignements ou encore venir nous rejoindre

Contact : Association RESA
Maison de la Vie locale – Place
de la Résistance
73520 LA BRIDOIRE
Mail : asso.resa@gmail.com
04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12
Site : www.asso-resa73.com

NUMÉROS UTILES

SAMU : 15

Police secours : 17

Pompiers : 18

Depuis un mobile : 112

Poste : place des Tilleuls

Téléphone : 04 76 31 63 39 ou 36-11

Ouverture : du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h, le samedi de 8h30 à 11h30

Urgence Electricité : 09 72 67 50 73

Urgence Gaz : 0 800 47 33 33

Syndicat des Eaux du Thiers : 04 79 36 02

18 ou N° d'Urgence 06 83 40 74 43

Assainissement

S.I.E.GA : 04 76 37 21 18

TDL (voirie départementale)

Adresse : place Carouge à Pont-de-Beauvoisin
Savoie

Téléphone : 04 76 32 90 46

Gendarmerie

Adresse : route de Pont-de-Beauvoisin

Téléphone : 04 76 31 60 17 ou 17

Centre de secours de Saint-Genix

Adresse : rue de l'Eglise

Téléphone : 18 ou 112

Brûlage à l'air libre des déchets végétaux

Réglementation

En région Rhône-Alpes, la combustion à l'air libre de végétaux est une activité très pratiquée. Outre la gêne occasionnée pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air en émettant bon nombre de polluants :

particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. A titre d'exemple, brûler à l'air libre 50 kg de végétaux verts dégage autant de particules nocives que 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul, ou près de 6 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

Localement, les effets des feux de végétaux peuvent être aggravés par des conditions météorologiques ou topographiques défavorables. Des informations plus complètes sont disponibles sur le site d'ATMO Auvergne Rhône Alpes :

<http://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr>
ou celui de la DREAL Auvergne Rhône-Alpes :

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/qualite-de-l-air-r3233.html>

En Savoie, deux arrêtés réglementent le brûlage à l'air libre des végétaux en vue de protéger la qualité de l'air :

1 - Pour les activités non agricoles et forestières (particuliers, collectivités, professionnels hors activité agricole ou forestière)

L'arrêté préfectoral n° 2017-0248 rappelle LE PRINCIPE GÉNÉRAL D'INTERDICTION DU BRÛLAGE à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestières. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie.

Aussi, il faut privilégier les mesures alternatives faisant de ces déchets une richesse pour le sol, comme :

- la décomposition naturelle sur place
- le broyage
- le paillage
- le compostage

Sanctions :

Le contrevenant qui pratique le brûlage à l'air libre de déchets verts en infraction de l'arrêté n° 2017-0248 s'expose à une amende de 450 €.

2 - Pour les activités agricoles et forestières

L'arrêté préfectoral n° 2017-1559 du 19 décembre 2017 instaure :

- une interdiction en tout temps du brûlage dans les communes listées dans l'annexe jointe à l'arrêté préfectoral

- une interdiction de tout brûlage dans les communes qui seraient concernées par un épisode d'alerte à la pollution.

DÉCHETTERIE : GESTION AUTOMATISÉE

Le SICTOM du Guiers lance le projet de gestion automatisée pour l'accès aux déchetteries. À votre entrée en déchetterie, une caméra lit votre plaque d'immatriculation, et autorise l'accès au véhicule s'il est enregistré dans la base de données. Tous les usagers doivent donc s'inscrire et enregistrer au préalable leurs véhicules. À chaque passage, un certain nombre de crédit sera décompté de votre compte, en fonction du type véhicule présenté. Si vous n'êtes pas inscrits, vous ne pourrez accéder aux déchetteries qu'une première journée. Les jours suivants, l'accès en déchetterie vous sera refusé, vous serez contraint de faire demi-tour, et donc de procéder à votre inscription

MODALITÉS D'ACCÈS 2019			
Nombre de droits d'accès par compte/an		36	
Droits d'accès consommés à chaque passage		Tarifs par passage si dépassement des droits d'accès	
véhicule particulier (VP : champs J1 de votre carte grise)			
	-1	▶	13€
véhicule utilitaire (CTTE : champs J1 de votre carte grise)			
	-2	▶	26€
< 2 tonnes**			
	-6	▶	78€
> 2 et ≤ 2,75 tonnes**			
	-9	▶	117€
> 2,75 et ≤ 3,5 tonnes**			
** PTAC - Champs F2 de votre carte grise			

(<https://moncompte-dechetteries.horonet.com> ou par courrier SICTOM du GUIERS – Inscription déchetteries – 27 Avenue Gabriel Pravaz – 38380 Pont de Beauvoisin, formulaire disponible à votre déchetterie).

Le SICTOM du Guiers gère trois déchetteries :

38490 LES ABRETS, route des bruyères

73330 DOMESSIN, route de Verel de Montbel

73240 ST GENIX SUR GUIERS, route de Grésin

	SAINT GENIX			
	matin		après midi	
LUNDI	-	-	14h00	17h30
MARDI	9h00	12h00	-	-
MERCREDI	9h00	12h00	14h00	17h30
JEUDI	9h00	12h00	14h00	17h30
VENDREDI	9h00	12h00	14h00	17h30
SAMEDI	9h00	12h00	14h00	17h30

ÉCOLE MATERNELLE DU RPI (Rochefort)



Une nouvelle année scolaire a démarré début septembre. Trois élèves ont fait leur première rentrée en petite section accompagnés de 11 moyens et 5 grandes sections.

Ce qui porte l'effectif de la classe à 19 élèves. Trois élèves habitent Rochefort, une Sainte Marie d'Alvey et quinze résident à Avressieux. Marie-Noëlle MOREL a quitté son poste d'ATSEM l'été dernier après plus de 31 ans au service des enfants et des enseignants.

Nous lui adressons un grand merci pour son professionnalisme, pour tous les services rendus et lui disons bonne continuation dans ses nouveaux projets.



Lucie BERTHIER assiste désormais l'enseignante à plein temps et nous lui souhaitons la bienvenue dans notre école.

Le premier trimestre s'est terminé avec une sortie à l'école de Grésin pour assister à un spectacle intitulé « Le voyage de Bama » ainsi qu'avec la visite du Père Noël. Il est arrivé les bras chargés de cadeaux pour la classe et de friandises.

Le deuxième trimestre commencera avec la découverte du métier de boulanger lors de la visite de la boulangerie Trillat à Aoste dans le cadre d'un projet « Du blé au pain ».

L'année se poursuivra par l'observation de notre plantation de blé ainsi que par la dégustation de différents types de pains.

Un grand merci au Sou des écoles pour le financement de tous ces « extras » et pour l'achat des nouvelles trottinettes pour la cour.



DÉPART

Jeudi 18 octobre le Conseil Municipal a eu le plaisir de recevoir Marie-Noëlle Morel pour fêter ses trente-et-une années passées au service de notre école communale, avant son départ pour une autre activité professionnelle.



Embauchée à l'école de Rochefort en 1987 sous le mandat de M. Pinet, elle a su travailler aux côtés de plusieurs institutrices et de trois maires, gage de constance et de fidélité au poste.

Très peu absente pendant toutes ces années, Marie-Noëlle a su garder son sourire, être disponible et patiente auprès des enfants, mettre de

côté la fatigue ou les soucis. Elle a su écouter, calmer en cas d'excitation, consoler en cas de pleurs.

Elle a fait preuve de professionnalisme avec l'implication et l'énergie permettant de faire un travail irréprochable.

En dehors du travail de classe, elle a su gagner la confiance de son employeur pour le ménage, le chauffage, la relation avec les familles.



Pour tout cela, pour le rôle qu'elle a tenu dans l'éducation de nos enfants des trois communes, au nom de la commune et même des trois communes, un grand merci !

Souhaitons lui de réussir et de s'épanouir pleinement dans sa nouvelle profession.

École élémentaire du RPI (Avressieux)

L'année scolaire se poursuit à l'école des Platanes.

Delphine Dubois a gardé son poste : cette année sa classe compte 5 GS, 11 CP et 5 CE1.

Cécile Bertholier est la nouvelle directrice et l'enseignante de la classe des grands qui comprend 9 CE2, 5 CM1, 6 CM2.



Les élèves de la classe des CE2-CM1-CM2 ont travaillé en classe sur la première guerre mondiale et quatre élèves ont lu une poésie lors de la commémoration du 11 novembre (photo dernière de couverture).

Les élèves réalisent régulièrement des expériences en sciences.

Les CE2 ont travaillé sur l'eau et ses changements d'état.

Les CM1 et CM2 ont travaillé sur la densité. Ils ont réalisé des mélanges de liquides : ceux-ci s'étagaient selon leur densité.

Ils ont réalisé des expériences autour des propriétés de l'air. Puis, ils ont étudié le fonctionnement de la montgolfière et du sous-marin. Ils ont ainsi pu manipuler une maquette de sous-marin et le faire couler et remonter.



À chaque période, un thème est abordé en littérature et travaillé dans les autres disciplines.

Le projet de cette deuxième période est le roman policier : lecture de romans policiers, travail du vocabulaire, découverte de Sherlock Holmes et des codes secrets, poésie, écoute de chansons et de musiques de film, silhouettes à la manière de Keith Haring, dessin avec des empreintes de doigts,....

Au cours de l'année, ils vont découvrir le monde des bandes dessinées, de la mythologie grecque, et en période 5, nous mènerons un projet Tour du monde en lien avec le roman de Jules Verne.

Classe de GS CP CE1

Tout au long de l'année, les élèves de la classe de GS-CP-CE1 travailleront sur le thème des oiseaux. Au premier trimestre, nous avons travaillé sur la définition d'un oiseau, puis sur la morphologie des oiseaux et plus particulièrement sur les propriétés des plumes. Au fil de l'année, nous étudierons l'alimentation des oiseaux, leur mode de vie (que font-ils en hiver ?) et nous terminerons l'année par un travail sur les poules.



En parallèle, nous travaillons sur le thème des oiseaux au travers de lectures, de chansons, de poésies, et bien sûr en arts plastiques. Nous étudions les oiseaux dans l'art à travers les œuvres de Picasso, Georges Braque, Matisse, Paul Klee...



Nous aurons également la chance de recevoir des intervenants professionnels en classe : quatre séances, dont deux sorties pour observer les oiseaux, sont prévues avec une intervenante de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature), et une

intervention aura lieu en fin d'année scolaire avec l'association Les Oiseaux de Chartreuse).

Durant la période 2, les élèves ont pratiqué la lutte dans le cadre de leurs séances d'EPS.



Au cours de la période 3, l'ensemble des élèves participera à un cycle danse avec l'intervention d'une professeure du CESAM. Au cours de la période 4, ils participeront à un cycle escrime avec l'intervention du maître d'arme du

cercle d'escrime de Chambéry.

Les activités et les sorties organisées tout au long de l'année sont possibles grâce au financement du Sou des Ecoles.



(textes : Cécile Bertholier et Delphine Dubois)

SOU DES ÉCOLES

L'année scolaire démarre fort !

Le premier rendez-vous du Sou était donné le 25 novembre dernier avec la traditionnelle vente de boudins à la chaudière qui s'est déroulée cette année à Avressieux. Les visiteurs ont pu se retrouver autour d'un bon vin chaud pour se réchauffer avant d'acheter leurs fricassées et pâtisseries. La matinée s'est clôturée par le tirage au sort des 30 gagnants de la tombola qui sont repartis avec un jambon.

Un bilan plus que positif pour cette première manifestation de l'année qui a permis d'enregistrer un bénéfice de près de 3 200 €, bénéfice qui sera directement profitable aux enfants du RPI Avressieux – Rochefort – Ste Marie d'Alvey. Achat de matériel éducatif, projets pédagogiques, sorties scolaires... les enseignants ne sont jamais à court d'idées !

Toute l'équipe du Sou des écoles remercie vivement les parents d'élèves, les enseignants, les ATSEM, les municipalités et les habitants des trois communes pour leur implication et leur soutien précieux. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour nos prochaines manifestations :

- Choucroute à emporter à Avressieux (sur réservation) le samedi 9 mars 2019 ;
 - Journée vide grenier à Avressieux le dimanche 19 mai 2019.
- (texte : Laetitia Constantin, secrétaire du Sou des Écoles)



Le transport scolaire

Le transport scolaire est géré par la Communauté de Communes Val Guiers en lien avec la Région Auvergne Rhône-Alpes. Actuellement, deux circuits de car desservent les écoles de Rochefort et d'Avressieux avec quatre trajets journaliers. Les contrats avec les prestataires arrivant à échéance en juillet 2019, l'organisation des transports durant la pause méridienne sera modifiée. Dès septembre 2019, et afin de se mettre en conformité avec la charte des transports de la Savoie, les retours à domicile le midi seront supprimés. Seule une navette sera maintenue entre les deux écoles pour permettre l'accès au restaurant scolaire (sans arrêt sur le parcours).



Pour les élèves en maternelle : le car partira de l'école de Rochefort à 11h40 pour se rendre à Avressieux. Le retour du début d'après-midi se fera à 13h50 de l'école d'Avressieux pour acheminer les petits à Rochefort.

Pour les élèves en élémentaire : les élèves qui prenaient le car en direction de Rochefort à 11h30 ne seront plus ramassés et ni récupérés pour le retour à l'école en début d'après-midi.

Les trajets du matin et du soir sont quant à eux inchangés.

Pour tous renseignements, contacter la CC Val Guiers au 04.76.37.36.45 ou www.ccvalguiers.fr

Accueil de loisirs du mercredi de 3 à 11 ans

L'accueil de loisirs Les Marmousets à St Genix sur Guiers est ouvert en journée, de 7h30 à 18h15

Vous pouvez y inscrire vos enfants à la journée, demie journée, avec ou sans repas.

Les enfants de CM qui le souhaitent peuvent être accueillis dans les locaux de Val Guiers Ados le mercredi après-midi. A St Genix sur Guiers, l'animateur vient chercher les enfants directement au accueil de loisirs les Marmousets, et les ramène en fin d'après-midi. Les enfants de CM qui ne sont pas inscrits le mercredi aux marmousets peuvent également fréquenter les locaux jeunes l'après-midi.

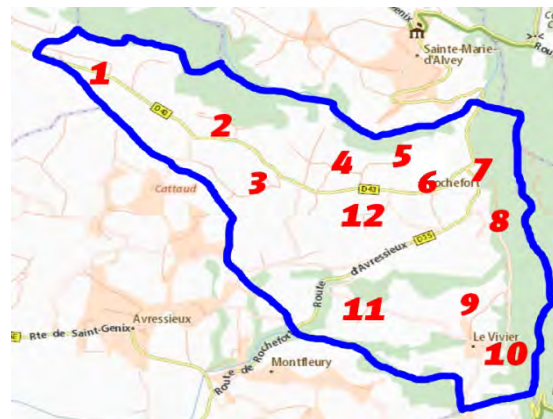
Accueil de loisirs les Marmousets à St Genix sur Guiers :

Il est ouvert de 7h30 à 18h15 du lundi au vendredi sur toutes les périodes de vacances scolaires sauf le mois d'août et Noël.

Infos sur le site de la communauté de communes : www.ccvalguiers.fr



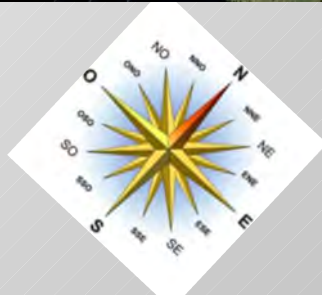
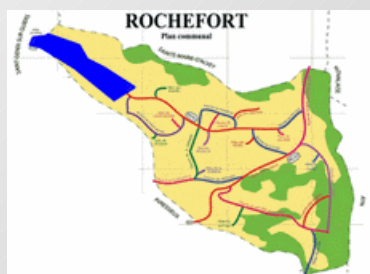
LOCALISATION DES PHOTOS AÉRIENNES



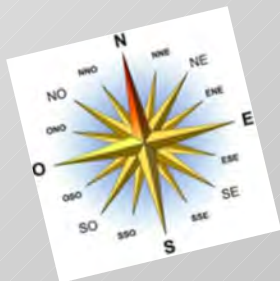
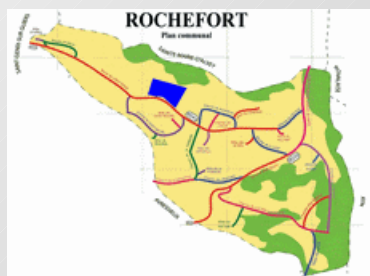
(Carte non officielle)

Quelques points de vue sur Rochefort.....

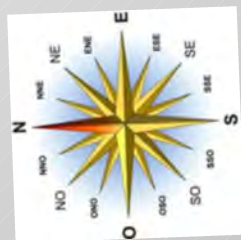
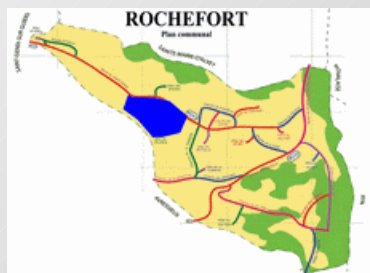
- 1) **Urice**
- 2) **Les Envers**
- 3) **Saint-Michel**
- 4) **Le Plévieux**
- 5) **Château de Mandrin**
- 6) **Chef-lieu**
- 7) **La (ou le) Craz**
- 8) **Le Suard**
- 9) **Les Abbés**
- 10) **Le Vivier**
- 11) **Le Ratier**
- 12) **Les Roses**



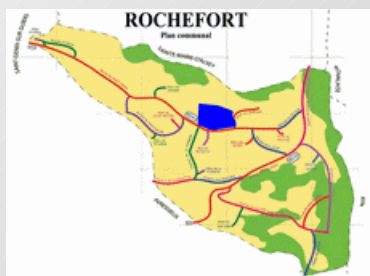
Urice, Rochefort, Savoie



Les Envers, Rochefort, Savoie



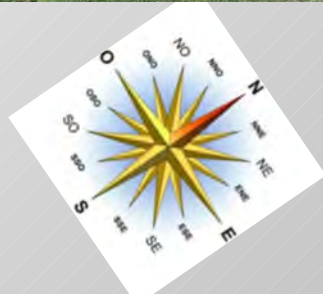
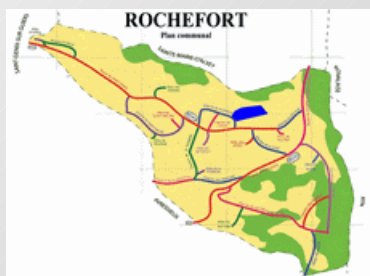
Saint-Michel, Rochefort, Savoie



Le Plévieux, Rochefort, Savoie



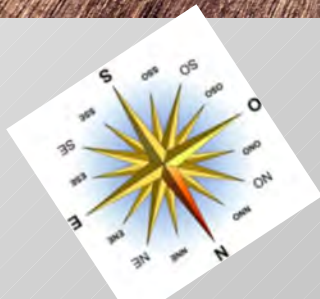
© jm mironi Enregistré DGAC N° ED391



Le Château de Mandrin, Rochefort,
Savoie (accès privé)



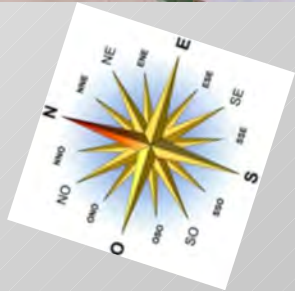
© Jm muroni - Enregistré DGAC N° ED391



Chef-lieu de Rochefort, Savoie



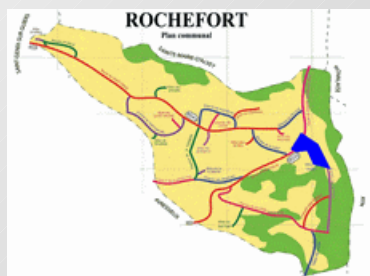
© jm muroni Enregistré DGAC N° ED391



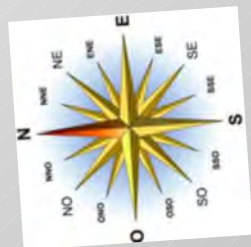
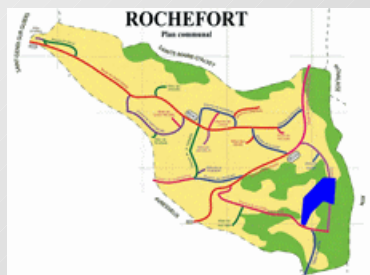
La (ou le) Craz, Rochefort, Savoie



© Jorj Muroni - Enregistré DGAC N° E9391



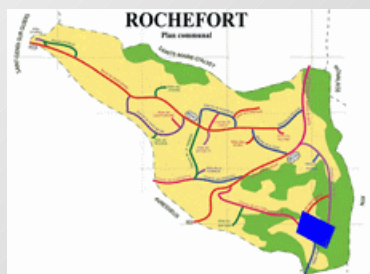
Le Suard, Rochefort, Savoie



Les Abbés, Rochefort, Savoie



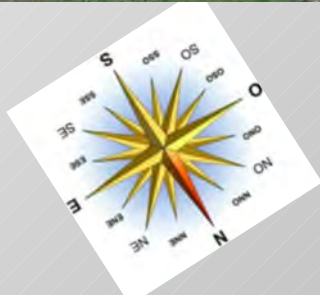
© jm muroni Enregistré DGAC N° ED391



Le Vivier, Rochefort, Savoie



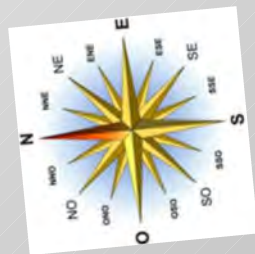
© Jm mironi Enregistré DGAC N°ED391



Le Ratier, Rochefort, Savoie



© jm muroni Enregistré DGAC N° ED391



Les Roses, Rochefort, Savoie

DRONES DE LOISIR de plus de 800 grammes

Nouvelle réglementation

Avant d'utiliser un drone en extérieur, il faut dorénavant l'enregistrer sur le site AlphaTango (et imprimer l'extrait d'enregistrement à garder avec soi). Le drone devra être équipé de dispositifs de limitation de hauteur, de signalement lumineux et de signalement électronique (ce qui exclut les drones bas de gamme).



Dans le cas d'une activité au sein d'un club affilié à une fédération d'aéromodélisme reconnue (FFAM ou UFOLEP) ces restrictions ne s'appliquent pas, car les vols s'effectuent alors sur des terrains spécialement affectés et déclarés.

Comme toute activité qui pourrait causer un dommage, il est indispensable de contracter une assurance spécifique ou bien vérifier être couvert par son contrat responsabilité civile.

Enregistrement obligatoire du drone :

L'aéronef reçoit par le site AlphaTango un numéro d'enregistrement qui doit être collé sur le drone et présenté aux autorités en cas de contrôle

(<https://alphatango.aviation-civile.gouv.fr/login.jsp>)

Cartes :

On ne peut pas voler partout.

Les cartes aéronautiques et leurs suppléments offrent une représentation graphique des zones permanentes définies dans l'AIP (Publication

d'Informations Aéronautiques). Notamment la carte OACI-VFR, disponible en ligne sur le Géoportail

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-oaci-vfr>.

Mise à jour de la carte Géoportail des drones de loisir :

Une nouvelle version de la carte interactive des restrictions pour les drones de loisir a été mise en ligne sur le site de Géoportail. Élaborée avec le concours de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) et la DGAC, cette carte visualise les restrictions pour les drones de loisir. Un clic sur une zone permet d'afficher la hauteur maximale de vol sans contrainte.

Cette carte représente de manière simplifiée et facilement compréhensible des zones entre 0 et 150m de « hauteur » (pas d'altitude!), sur l'ensemble du territoire français métropolitain, dans lesquelles les vols d'aéronefs circulant sans personnes à bord (appelés aussi drones, RPAS, UAV, aéronefs télépilotes) sont soumis à des interdictions ou des restrictions.

Dans les zones où des restrictions s'appliquent, les vols sont soit totalement interdits, soit soumis à autorisation spécifique par le gestionnaire de zone.

Le vol de loisir sans autorisation n'y est donc pas possible.

En agglomération, le vol de drone de loisir est interdit dans l'espace public.

Le guide « Aéromodélisme : modèles réduits

et drones de loisir » définit les agglomérations comme :

« Les limites des agglomérations sont celles des parcelles cadastrales desservies par une voie de circulation « en agglomération » au sens du Code de la Route (article R. 110-2).

Ces portions de voie de circulation sont définies par arrêté municipal et repérées par des panneaux routiers. »

La pratique de l'aéromodélisme est interdite dans les parcs et jardins situés en agglomération, quelle que soit la couleur selon laquelle ils sont représentés sur les cartes (étant en zone non bâtie, la couleur typique de l'agglomération ne leur est pas toujours appliquée, mais ils font partie de l'espace public en agglomération).

Lien pour mieux utiliser les cartes :

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/utiliser_carte_restrictions_drones_loisir.pdf

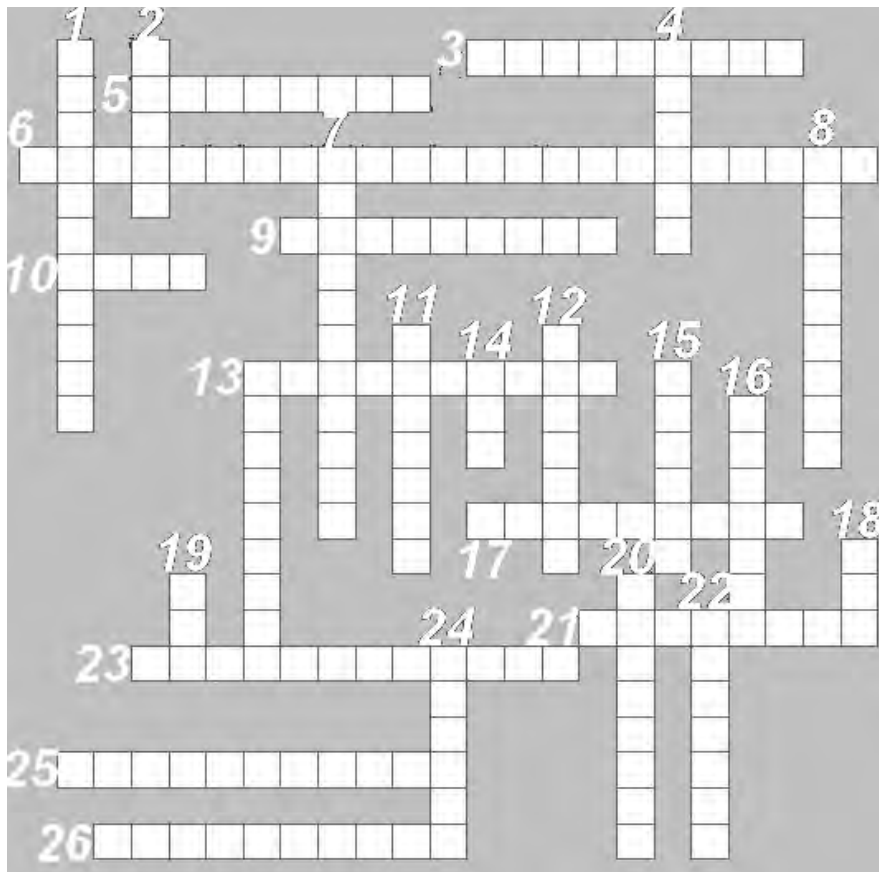
Hors cadre de loisir, on parle d'Activité particulière. Cela concerne alors les télépilotes professionnels, avec d'autres règles... encore plus compliquées et plus contraignantes !



MOTS CROISÉS

Horizontal

3. Ingénieux jeu de hasard, où le joueur est autorisé à penser qu'il bat le statisticien.
5. Magnanimité d'un pays envers des coupables qu'il serait trop onéreux de sanctionner. (Ambrose Bierce)
6. Situation très peu confortable, surtout quand on est aux toilettes.
9. Personne faible qui cède à la tentation de se refuser un plaisir. (Ambrose Bierce)
10. Breuvage qui fait dormir quand on n'en prend pas. (Alphonse Allais)
13. Charcutier avec un BAC+10.
17. Personne qui commence à faire ses mots croisés au stylo-bille.
21. Appareil qui permet de manger des saucisses pratiquement crues, mais avec les doigts bien cuits. (Coluche)
23. Instrument inventé pour réveiller les gens qui n'ont pas de jeunes enfants.
25. Meilleur mari qu'une femme puisse espérer : plus elle vieillit, plus il s'intéresse à elle. (Agatha Christie)
26. Personne qui se conduit comme un bébé lorsqu'on ne la traite pas comme un adulte.



Vertical

1. Invention très pratique qui permet de perdre toutes ses clefs d'un seul coup au lieu de les perdre une par une.
2. Instrument utilisé afin de mieux faire passer le courant entre la police et la jeunesse.
4. Comme Activia : actif à l'intérieur, et se voit à l'extérieur.
7. Adolescent(e)s devant se conduire comme des adultes de façon à ce que les adultes qui sortent puissent se comporter comme des adolescents.
8. Affirmation manifestement incompatible avec sa propre opinion. (Ambrose Bierce)
11. Véhicule qui roule deux fois plus vite quand on court après que lorsqu'on est dedans.
12. Personne qui travaille dur toute sa vie pour être connue, et qui porte ensuite de grosses lunettes noires pour ne pas être reconnue.
13. Qui aime son prochain, en sauce.
14. Seule femme que les hommes écoutent pour trouver leur chemin.
15. Appendice servant à détecter les coins de portes
16. Invention ingénieuse, permettant d'avoir 110 chevaux dans le moteur et un âne au volant.
18. Le seul secret des femmes.
19. Céréale dont on arrive, non sans peine, à tirer un assez bon whisky et qu'on utilise pour faire du pain. (Ambrose Bierce)
20. Le seul endroit où tu parles à un mur sans être ridicule.
22. Vieille auto dont toutes les pièces font du bruit, sauf la radio.
24. Ce qui permet d'avoir des nouvelles des enfants de temps à autre.

Disponible sur le site

http://www.commune-rochefort-savoie.org/bulletin2019/mots_croises/janvier2019.html

[Lien vers la même grille de mots croisés en ligne sur le site de la commune.](#)

SOLUTIONS

Horizontal

3. ASSURANCE
5. AMNISTIE
6. ÊTRE AU BOUT DU ROULEAU
9. ABSTINENT
10. CAFÉ
13. CHIRURGIEN
17. OPTIMISTE
21. BARBECUE
23. RÉVEIL-MATIN
25. ARCHEOLOGUE
26. ADOLESCENT

Vertical

1. PORTE-CLEFS
2. TASER
4. ALCOOL
7. BABY-SITTER
8. ABSURDITÉ
11. AUTOBUS
12. VEDETTE
13. CANNIBALE
14. GPS
15. ORTEIL
16. VOITURE
18. ÂGE
19. BLE
20. FACEBOOK
22. BAGNOLE
24. ARGENT

Le 2 novembre 1924, la première grille de mots croisés britannique est publiée dans le Sunday Express. Cette grille avait été en fait achetée à Arthur Wynne (journaliste anglais).

En France, la première grille a été publiée le 9 novembre 1924 par l'hebdomadaire Dimanche-Illustré, sous le nom de « Mosaïque mystérieuse ».



COMPOSTELLE

(texte de Jean-Claude HAZAN)

Depuis mon enfance, j'ai toujours vu passer devant chez nous des pèlerins. Mais à l'époque je n'y prêtais que peu d'importance, et c'est en grandissant, en devenant curieux, que j'ai commencé à m'en intéresser.

Il y a en montant chez nous une vieille chapelle chargée d'histoire, c'est la chapelle de Pigneux. Voyant tous ces voyageurs y rentrer à chaque fois qu'ils passaient, je demandais à notre Curé des explications (à cette époque j'étais au mieux avec le clergé). Ce bon vieux curé m'expliqua que ces gens faisaient le pèlerinage de Compostelle. Compostelle, le mot était lâché et le rêve commença.

Des Suisses, des Italiens, des Allemands, des Autrichiens et des pays de l'Est, c'était le monde entier qui défilait devant moi, mais commençons.

Compostelle du latin Compos, maître de, et Stella, étoile.

Voici un titre qui me place en

début de cette planche résolument dans la dualité : d'un côté Maître de, de l'autre l'Étoile.

Cela me rappelle notre démarche maçonnique depuis le premier degré ou nous sommes à la fois notre propre matériau et notre propre ouvrier dans la voie spirituelle. Cela me rappelle les préceptes alchimiques qui disent que le Mercure est tiré de deux substances d'une même racine, l'une est fixe, l'autre volatile, l'une est corporelle l'autre spirituelle.

C'est l'origine du mot Laboratoire : Labor, travail sur la matière et Oratoire, travail sur la quête spirituelle.

Pour ajouter à notre confusion, les sages alchimistes disaient en parlant de l'œuvre : « La mère qui m'a engendré a été engendrée par moi », expliquant que le fils a été engendré par les astres, il descend du ciel en terre pour y engendrer cette mère universelle, qui doit après la régénérer dans ses virginales entrailles pour le mettre au jour et le manifester aux enfants de la terre.

Cela vous rappelle sans doute

une autre histoire liée à la chrétienté.

Par rapport au titre de cette planche, et sous l'angle de cet éclairage : le Maître de.. est-il issu de l'étoile (j'entends naître de l'étoile) ou bien l'étoile guide-t-elle le maître de... ?

Ou encore avec la langue des oiseaux : le maître (mètre) de l'étoile nous parle de la mesure de l'étoile ; cette mesure, comme en musique nous inscrit-elle dans la partition universelle ? Ou est-elle la mesure du chemin que nous devons parcourir guidés par la lumière de l'étoile ?

Dans nos rituels à un certain degré, on parle des rois mages, comme dans le mythe chrétien (évangile selon Saint Mathieu) ils sont guidés par l'étoile du berger, qui n'est autre que Vénus, sur un plan ésotérique, cela veut-il dire que l'homme guidé par sa part féminine va trouver l'Amour qui est le sel de vie.

À Saint Jacques le pèlerin est accueilli sur le tympan de l'église par un Christ lové dans une mandorle (mandorla en italien veut dire amande) il faut

casser la coque dure pour trouver le cœur ; comme le pèlerin part du Nord sombre pour aller vers le Sud lumineux (passage de la matière à la lumière) or cette amande, cette fève est rattachée à la galette des rois. Étymologiquement : galette veut dire petite gal, la racine gal veut dire : « pierre » comme galet, pays de galles, galerie, faire des trous dans la pierre, en Hébreux le mot gal signifie : onde, vague.

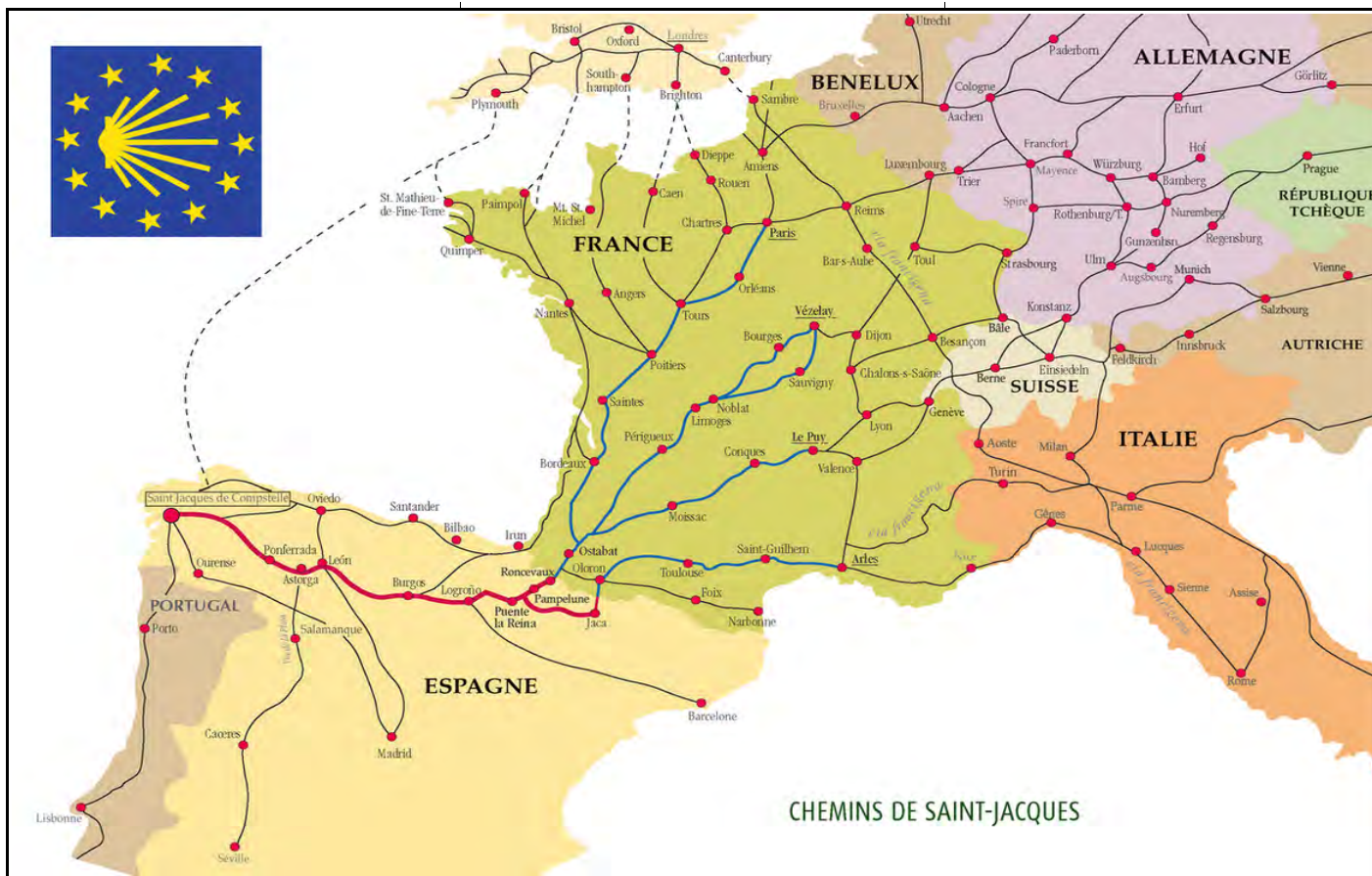
Ainsi le pèlerin commence son pèlerinage en Gaule pays des pierres pour le terminer en Galice, près de la mer, pays des vagues.

La pierre mène à l'onde, or le propre des étoiles est de produire de la lumière pulsée, des ondes lumineuses. Le maître de l'étoile est-il celui qui voit dans l'étoile flamboyante l'archétype de son voyage initiatique, ou, à chaque étape, est inscrit le but final.



Même symbolique avec la coquille St Jacques, signe de reconnaissance des pèlerins la coquille est faite d'aragonite et de pierre, le coquillage vit dans les ondes de la mer, comme pour l'amande, il faut ouvrir la coquille dure pour atteindre le cœur succulent.

Le pèlerin est celui qui se pèle, un peu comme l'oignon, quand on enlève sa peau, et ses différentes couches, à la fin il ne reste que le germe, c'est-à-dire ce qui est l'origine. p.34



Le pèlerinage, c'est aller très loin pour trouver ce qu'on a toujours en soi.

Le pèlerin a un bâton de marche, un peu comme un aveugle avec sa canne blanche car la lumière de l'étoile qui le guide indique le but mais n'éclaire pas le chemin. Au terme de son chemin initiatique le pèlerin produira sa propre lumière pour éclairer son chemin de retour.

Maître de l'étoile veut dire : je

p.35

n'ai pas d'objectifs à atteindre hors de moi, le pèlerinage se fera en moi.

Le PHENIX est le symbole de ce pèlerinage alchimique, les cendres apportent de la chaux à la terre et des minéraux pour fertiliser notre jardin.

La question COMPOSTE-T-ELLE ? en parlant de la VOIE n'indique-t-elle pas que la fermentation, le pourrissement, sont indispensables à la

régénération ?

Par là-même nous rejoignons la pratique alchimique, PLATON disait « mourir c'est être initié », ou encore « pour être initié il faut mourir rituellement ».

Le végétal meurt dans le compost pour activer ensuite la pousse de nouvelles plantes. On plante du THUYA SEMPERVIRENS dans les cimetières et cela nous rappelle notre acclamation : « VIVAT,

VIVAT, SEMPER VIVAT » : qu'il vive, qu'il vive, qu'il vive à jamais.

Cette notion d'éternité est rappelée par l'acacia, le bois imputrescible, qui a servi à confectionner l'Arche d'Alliance, et quand il était planté sur une tombe dans certaines traditions, il était écrit « FLOREBO QUOCUMQUE FEAR » : je fleurirai partout où je serai planté.

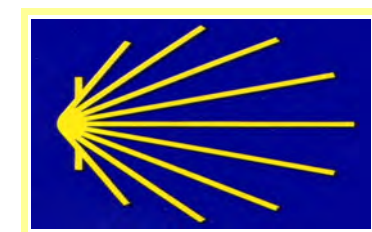
Voilà la symbolique profonde du chemin de COMPOSTELLE, le cycle est l'archétype de la vie, donc, la voie INITIATIQUE.

Tu vas du NORD vers le SUD, du FROID vers le CHAUD, de L'OMBRE vers LA LUMIÈRE, de la PIERRE à L'ONDE, de la MORT INITIATIQUE à la VIE SPIRITUELLE.

Tu suis l'étoile, puis tu es l'étoile.

Et arrivé à SAINT-JACQUES de COMPOSTELLE, tu dois rentrer chez toi, devenu MAÎTRE, tu n'as plus besoin d'étoile pour te guider, le retour chez soi, c'est rentrer dans notre SAINT DES SAINTS, c'est-à-dire notre cœur.

Le temps cyclique est devenu pour nous l'image mobile de l'éternité, et, dès lors, je peux dire que seul celui qui change reste fidèle à lui-même.



COMPTE-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

31 janvier 2018

1) Délibération approuvant la convention d'adhésion au service de médecine préventive du CGFPT :

(Centre de gestion de la fonction publique territoriale)

Madame le maire propose de renouveler l'adhésion au service de médecine préventive du CGFPT pour une durée de 6 ans. Le coût de la cotisation s'établira à 0,36% de la masse salariale. Approuvé à l'unanimité.

2) Délibération approuvant la convention des nouvelles conditions d'instruction ADS (Application du Droit des Sols) :

Madame le maire informe que la CC Val Guiers a signé une convention portant constitution d'un service ADS unifié avec la CC Les Vals du Dauphiné pour l'instruction des autorisations d'urbanisme à compter du 01/01/2018.

Le mode de participation financière des communes reste inchangé : un forfait annuel de 0,30€/ habitant et coût d'instructions de 35€ par CUb et DP et de 100€ par PC et PA. Les certificats d'urbanismes d'information Cua seront instruits par les communes.

3) Délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent :

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise Madame le maire à procéder au recrutement d'un agent catégorie C dans le grade d'adjoint d'animation pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité sur une période de 12 mois maximum allant du 1er février 2018 au 30 janvier 2019 inclus si besoin. Cet agent assurera des fonctions d'agent d'entretien à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 2 heures.

4) Délibération approuvant la location de l'appartement au-dessus du groupe scolaire :

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise Madame le maire à louer cet appartement, à fixer le montant du loyer, à signer le contrat de location et tout document nécessaire

à la location de cet appartement. Le loyer de ce F3 (80m²) est fixé à 550 (cinq cent cinquante) euros. Le Conseil fait remarquer que la possession d'un animal (chien, chat, ...) peut engendrer des problèmes à cause de la proximité immédiate de l'école maternelle située au rez-de-chaussée.

5) Point sur les travaux en cours :

Un éclairage extérieur côté route de l'appartement au-dessus de l'école est nécessaire. La vidange des trois fosses septiques (mairie, école, appartement) a été effectuée. La pose d'un carrelage est prévue dans les deux annexes techniques de la salle polyvalente.

6) Questions diverses :

- Les baux communaux : tous les lots vacants ont été redistribués.
- Gestion des eaux pluviales : un représentant du SIEGA est venu un après-midi à la demande de la mairie pour étudier les problèmes de ruissellement au hameau de Saint-Michel sur les parcelles cadastrées A1044, A1968 et A1907. Une analyse sur le terrain a permis de constater les différents parcours de l'eau grâce à des traceurs. Une solution est recherchée pour canaliser les débordements.
- Carte communale : sur le volet agricole un diagnostic va être demandé par le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) / DDT (Direction départementale des Territoires) .

Madame le maire propose que cette mission soit réalisée par l'agence alpine des territoires : prise en compte de l'activité agricole au sein de la démarche de révision de la carte communale et rencontre collective avec les agriculteurs.

- Une réunion du Conseil est programmée pour analyser les réponses au questionnaire sur la carte communale distribué aux habitants.
- La journée citoyenne sera reconduite le samedi 28 avril. Les habitants de Rochefort sont invités à participer.

3 avril 2018

1) APPROBATION du compte de gestion 2017

Document fourni par la Perception.

Le compte de gestion est lu par la secrétaire de mairie. Les conseillers municipaux en prennent connaissance.

Approuvé à l'unanimité.

2) APPROBATION du compte administratif 2017

Le compte administratif est lu par la secrétaire de mairie. Les conseillers municipaux en prennent connaissance.

Résumé :	Prévu 2017	Réalisé 2017	Prévu 2018
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	260746	234884,68	295593
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	498086,6	628367,01	535700,05
EXCÉDENT	240107,05		
Subventions organismes droit privé	3340	4229,75	4040
Organismes de regroupement suite	8686	8282,1	10503

DÉPENSES INVESTISSE MENT	267058,23	157234,61	148629,28
RESTE DISPONIBLE	175457,05		

Madame le maire, conformément à la réglementation, s'absente de la salle du conseil le temps du vote.

Approuvé à l'unanimité.

3)
Délibération d'affectation du résultat de l'exercice 2017
Approuvé à l'unanimité

4)
Vote des subventions 2018
Approuvé à l'unanimité.

5)
Vote du Budget 2018
Approuvé à l'unanimité.

6)
Vote des taux d'imposition 2018

Les taxes d'habitation et foncière restent inchangées.

Approuvé à l'unanimité.

7)
Questions diverses.

a) La matinée citoyenne est prévue le 29 avril 2018 à partir de 8h30. Une affiche sera distribuée dans les boîtes à lettres.
b) L'exposition « Bien-être » est programmée le dimanche 17 juin 2018 de 10h à 18h. Les exposants seront contactés individuellement. Un minimum de douze participants est nécessaire pour assurer cette manifestation.
Les inscriptions seront closes le 21 mai 2018.

15 juin 2018

1)
Rencontre avec le chef de centre de secours de Saint-Genix-sur-Guiers :

Le lieutenant Jonathan Gravier, de la caserne de Saint-Genix-sur-Guiers, présente son métier de Sapeur Pompier aux élus : traiter l'urgence (secours à la personne, incendies, risques naturels, visite de sécurité dans les EPR, conseils techniques, etc.) .

200 000 Sapeurs Pompiers en France, 2000 en Savoie, dont 1600 volontaires et 170 jeunes pour 98 centres de secours. 32 SP Volontaires, 20 SP Professionnels à Saint-Genix-sur-Guiers. 6 SP d'astreinte les nuits et week-end + une garde postée le dimanche de 8h à 18h, 0 à 6 SP en journée semaine. En 2017, 475 interventions. Les secours de demain : difficulté à recruter. La section du collège « Jeunes Sapeurs Pompiers » qui permettait des recrutements n'existe plus.

2)
Délibération pour la mise en conformité de la collectivité vis à vis du RGPD (Règlement Général Européen sur la Protection des Données à caractère personnel) :

Le nouveau Règlement est en vigueur depuis le 25 mai 2018. Les communes sont concernées par les fichiers nominatifs d'état civil, la liste des cimetières, du CCAS... Pour la mairie, le travail préliminaire consiste à recenser les fichiers nominatifs existants et une étude est en cours avec la CCVG pour mutualiser ce service.

3)
Délibération fixant le tarif de la location de la Salle Polyvalente à une association, à titre exceptionnel, pour une période définie :

En raison de travaux sur sa commune, l'association « Gym et Plaisir » de Domessin a besoin d'utiliser la salle polyvalente de Rochefort du 1er mai au 2 juillet 2018 , le lundi soir. Le montant de 75 euros pour la période précitée est retenu à titre de compensation des frais induits par cette occupation.

4)
Délibération fixant le tarif de location de l'appartement au-dessus du groupe scolaire :

L'appartement au dessus de l'école sera loué à partir du 1er juillet. Le montant retenu est 530 (cinq cent trente) euros.

5)
Délibération approuvant la participation de la commune aux frais de fonctionnement des gymnases de Saint-Genix-sur-Guiers et Aoste :

La commune de Rochefort s'engage à verser à la commune de Saint-Genix-sur-Guiers la somme de 619,28 euros au titre de l'année 2016/2017(structure d'Aoste) et 2017/2018(structure de Saint-Genix-sur-Guiers) . Cette participation est calculée au prorata du nombre de collégiens domiciliés dans chaque commune.

6)
Point sur les travaux en cours et futurs :

L'habillage des bandeaux des deux lucarnes rampantes de la salle des fêtes est attribué à l'entreprise Victor Berland de Rochefort (Charpente-Couverture-Zinguerie) pour son devis de 657,60 euros. Les emplacements du parking de la salle des fêtes sont à réorganiser (emplacement réservé pour personnes à mobilité réduite, exclusion de l'emplacement proche de la conduite de gaz) . Une réflexion sur l'agencement de la cuisine de la salle polyvalente a été évoquée.

7)
Prévision des travaux voirie :

L'adjoint chargé de l'urbanisme présente les travaux qui seront à effectuer.

8)
Compte-rendus des réunions inter-communales par les délégués concernés.

9)
Questions diverses :

- Exposition Bien-être du 17 juin : 16 exposants sont inscrits. La salle polyvalente sera ouverte à 9 heures du matin pour que les exposants puissent s'installer (tables et grilles) .

17 septembre 2018

1)
Bilan des différentes réunions concernant le sujet d'une éventuelle création de commune nouvelle regroupant Avressieux, Ste Marie d'Alvey et Rochefort.

Suite à différentes réunions et après discussions, Madame le Maire demande au Conseil municipal de se positionner sur la poursuite de la démarche, pour une fusion avant le 1er janvier 2019.

Contre : 5

Pour : 0

Blancs : 5 justifiés par - Délai trop court pour prendre une telle décision

- Pas assez d'arguments convaincants

- Une concertation avec les habitants aurait été souhaitable.

Pour ces raisons évoquées, le Conseil municipal ne s'engage pas.

2)

Point sur la révision de la carte communale :

Le Conseil municipal a présenté un projet de carte communale en tenant compte de toutes les demandes reçues à ce jour en mairie. Ce projet a été transmis aux autorités compétentes SCOT (Schéma de Cohérence territoriale) , la chambre d'agriculture, la DDT(direction départementale des territoires) . La procédure de révision de la carte suit son cours.

3)

Point sur la rentrée scolaire 2018/2019 :

Madame Lucie Berthier a remplacé Madame Marie-Noëlle Morel pour le poste d'ATSEM, Madame Alisson Cusano a remplacé Madame Geneviève Porte pour le poste d'accompagnatrice dans le transport et la restauration scolaires. La classe de maternelle accueille cette année 19 élèves (3 PS et 11 MS et 5 GS) . Une partie des GS est scolarisée à Avressieux.

4)

Travaux en cours :

- Voirie : reprise de la chaussée route de la Massette, route d'Urice, route des Abbés et route du Rattier, ainsi que la reprise devant la mairie et le cimetière.
* emplois partiels sur diverses routes communales
L'entreprise FAVIER a été retenue et les travaux seront effectués courant octobre 2018.
* travaux d'entretien et curage de fossés effectués par l'entreprise BERLAND.
- Abords de mairie : les aménagements paysagers ont été confiés à l'entreprise PACCARD et sont prévus pour la 2^{ème} quinzaine d'octobre.
- Salle des fêtes : les travaux d'habillage des bandes de rive sous la toiture ont été effectuées par l'entreprise Victor BERLAND.

5)

Questions diverses :

- La location de la salle des fêtes pour l'Association Gym et Plaisir de Domessin est fixée à 150 euros pour deux jours en semaine et pour deux mois, auxquels s'ajoutera un forfait total de 50 euros si le chauffage est utilisé.
- Convention avec la SPA de Savoie : le tarif passe de 0,66€ par an et par habitant à 0,75€ par an et par habitant.
- Deux radiateurs sont à acheter pour le logement de

la mairie au-dessus de l'école.

- Expo : la date retenue est le 07 avril 2019.
- Bulletin municipal : réunion le 04 octobre à 19 h.
- Cérémonie du 11 novembre : réunion jeudi 04 octobre à 19h.
- Réunion prévue le lundi 24 septembre 2018 à 9h : présentation du projet de zonage de la carte communale.

19 novembre 2018

1) Projet de zonage :

Le Conseil Municipal examine le projet de zonage retenu lors de la réunion publique le vendredi 9 novembre 2018.

Après discussions, le Conseil décide que ce projet sera envoyé à la chambre d'agriculture, à la CDPENAF, à la Préfecture, au SCOT et à l'Autorité Environnementale pour avis.

2) Délibération approuvant la Convention de médiation préalable obligatoire : il s'agit d'un nouveau service de médiation préalable obligatoire, mis en œuvre sans coût supplémentaire pour les collectivités affiliées au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie . Le dispositif est destiné à prévenir et à résoudre plus efficacement certains litiges pouvant intervenir entre les agents territoriaux et leur employeur, sans coût ajouté pour les collectivités. Le Conseil Municipal à l'unanimité valide l'adhésion.

3) Délibération pour la location de la Salle polyvalente
L'association Gym et Plaisir demande à prolonger l'occupation de la salle le lundi de 20h30 à 21h30 et le mercredi de 18h à 20h. Le Conseil municipal fixe à 125euros le tarif de location pour la période du 1er au 31 novembre 2018, chauffage compris.

4) Délibération approuvant les Indemnités de la Trésorière de Pont-de-Beauvoisin : Le Conseil Municipal à l'unanimité vote l'indemnité de 297,04 euros.

5) Délibération pour demandes de subvention

La toiture de l'abri à sel est toujours en attente, une subvention sera demandée au Conseil Départemental au titre du FDEC pour terminer les travaux si celle-ci est accordée. Afin de pouvoir créer une place de parking en face du cimetière, il faudrait enfouir les lignes téléphoniques qui traversent la route.

Une subvention sera également demandée au Conseil

départemental pour éventuellement envisager ces travaux.

Le Conseil municipal approuve cette demande.

6) Désignation d'un nouveau titulaire SIAEP (Syndicat intercommunal d'adduction en eau potable) : Suite au décès de Pascal Rubaud, délégué titulaire, sont nommés Yves Argoud titulaire, et Jean-Paul Durantet suppléant.

7) Divers

Madame le Maire évoque la possibilité d'une exonération partielle de la taxe d'aménagement pour les pétitionnaires bénéficiant d'un prêt immobilier à taux zéro. Le Conseil Municipal réfléchira à cette éventualité, et dans ce cas étudiera le taux envisageable pour 2019.

Repas des Anciens : 3 février 2018. L'animateur retenu est Monsieur Thierry Bouvier.

8 décembre : la manifestation pour la Fête des lumières est reconduite.

15 décembre : concert de Noël avec « Les copains de Chartreuse ».

Bulletin municipal : un état de l'avancement est exposé aux élus. Un courrier sera envoyé aux artisans pour les solliciter à financer une partie du coût d'impression du bulletin.

Les comptes-rendus sont disponibles sur le site de la commune, aux formats texte, pdf, et vocal :
<http://www.commune-rochefort-savoie.org>



L'Arcade Fleurie
Artisan Fleuriste



Livraison à domicile

Route du Lac - 73470 Novalaise
Tél./Fax: 04 79 28 72 42



VENTES - RÉPARATIONS

GREEN
motoculture

Guillaume GEORGE

URICE - 73240 ROCHEFORT - Tél : 04 76 37 05 03

CHRISTOPHE PERONNET

PLACO
PEINTURE ET DÉCORATION

Entreprise qualifiée

01500 BREGNIER-CORDON
peronnet.christophe959@orange.fr
Port. 06 37 35 36 34



HYPER U

zi la Baronnie
73330 PONT DE BEAUVOISIN

Horaires d'ouvertures :
du lundi au samedi
de 8h30 à 20h00
dimanche : 8h30 à 12h15

04 76 37 38 39

www.hyperu-pontdebeauvoisin.com



ANNONCEURS

GUINET
MAÇONNERIE

NEUF - RÉNOVATION

Romain Guinet
06 32 17 53 14
rom.guinet@yahoo.fr
73240 ROCHEFORT



PATRICK BERTHIER
06 14 62 74 15
patrick.berthier73@orange.fr
73240 ST GENIX SUR GUIERS



GAVEND T.P

TP. Carrière, Transport
Travaux ferroviaires

Carrière à Marcieux
entre Yenne et Novalaise 73470

Gavend Anthony 06 23 17 72 62

580 route de Sainte Marie d'Alvey
73240 ROCHEFORT

tél : 04 76 37 00 38
fax : 04 76 37 36 19

gavendtp.topo@orange.fr gavend.tp@wanadoo.fr

Merci pour votre contribution !

Christophe BERLAND

TERRASSEMENT
ENROCHEMENT
DÉMOLITION
ASSAINISSEMENT

06.13.71.52.66

christopheberland73@yahoo.fr
3015, route du Cellier Saint Genix Sur Guiers - siren 49320329100011



Victor Berland
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

06.59.51.73.01

910 Route d'Avressieux
73240 ROCHEFORT

charpente.berland@gmail.com

CARRE
un nom, quatre univers

Chauffage bois et granules
Chauffage électrique
Energies renouvelables

Petit et Gros Électroménager
Télé - Antenne - Son
Multimédia - Téléphonie

Luminaires - Cadeaux
Arts de la table - Culinaires
Déco - Senteurs

Services techniques
Installation - Maintenance - SAV
Electricité générale - Antennes

2000m² sur 2 étages

La Baronnie - PONT DE BEAUVOISIN (73)
04 76 37 03 50 - accueil@carre-f.com

S.A.S. PACCARD Paysage
JARDINS & ESPACES VERTS

230, Montée de la Croix
73240 SAINT GENIX SUR GUIERS

Tél: 04 76 31 61 03 / Port: 06 72 68 38 51

E-mail: paccardin@aliceadsl.fr / www.paccard-paysage.com



Calendrier à colorier, à découper et à coller



mars						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



septembre						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						



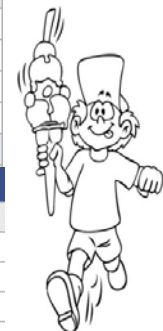
mai						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



juin						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30



juillet						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



août						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

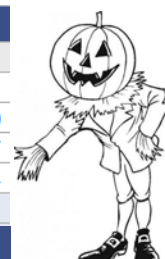


janvier						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

février						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			



novembre						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	



décembre						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

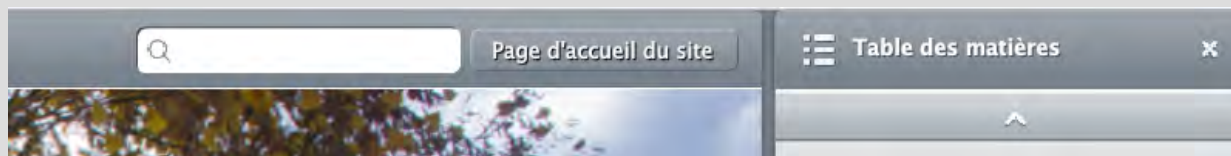


MODE D'EMPLOI DU BULLETIN MUNICIPAL EN LIGNE

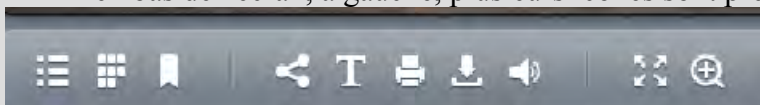
Le bulletin municipal version papier est également en version électronique sur le site de la commune à l'adresse suivante : www.commune-rochefort-savoie.org/bulletin2019/ . Un lien est sur la page d'accueil du site.

Quelques indications pour en profiter au mieux :

- si ce n'est déjà fait, il faut autoriser (ou activer) le lecteur Flash, sinon vous ne pourrez pas avoir un bulletin à feuilleter avec la souris, mais seulement une succession de pages, bien moins pratique ;
- le bulletin (une fois lisible en flash) permet d'agrandir chaque page par un double-clic gauche. Cela vous permettra de faciliter votre lecture, ou de voir les détails des photos. Pour diminuer, refaire un double-clic ;
- un moteur de recherche et une table des matières sont disponibles en haut de l'écran :



- en bas de l'écran, à gauche, plusieurs icônes sont présentes :

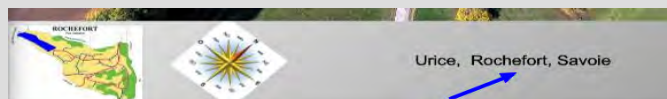


(en passant la souris dessus, leur fonction s'affiche, entre autres : « partager », « sélectionner texte », « imprimer », « télécharger » une page ou tout le bulletin, « mettre ou couper le son », « plein écran », « zoom avant ») ;

- en bas de l'écran, à droite, d'autres icônes sont là pour vous faciliter la navigation : elles permettent de reculer, d'avancer, ou de lire le bulletin comme un diaporama ;



- Page 19, un plan interactif de Rochefort contient des numéros qui correspondent à quelques points de vue aériens sur la commune. En cliquant sur un numéro (en rouge) vous atteignez directement la photo aérienne correspondante (les pages du bulletin vont tourner automatiquement jusqu'à la page demandée). Lorsque vous êtes sur une photo aérienne et que vous souhaitez revenir directement sur le plan interactif, il suffit de cliquer sur les mots « Rochefort, Savoie ».



Bonne lecture à toutes et à tous !

- le plan de Rochefort, ainsi que les délimitations des hameaux survolés, n'ont pas de valeur légale ;
- les photos aériennes ne sont pas libres de droit.

SANTÉ

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DU GUIERS

Fax : 04.76.35.81.11

77, rue du collège 73240 SAINT GENIX SUR GUIERS

MÉDECINS

Dr BORNAND Loïc 04.76.31.61.17

Dr RENEVIER Tiné 04.76.31.61.17

Dr ROMUALD Fanny 04.76.31.71.64

Dr MACHRAOUI Sigolène 04.76.35.81.14
Dr DAVID GRUSELLE Aurélie 04.76.35.81.15

Dr GRUSELLE Fabien 04.76.35.81.15

CHIRURGIEN-DENTISTE

Dr PORTIER Christophe 04.76.35.81.12

UROLOGUE

Dr BARTHELEMY Yvan 04.74.19.04.15

CABINET D'INFIRMIÈRES

Mmes PAVIET-PERRIN-REVOL-CHION 04.76.32.52.32

ORTHOPHONISTE

Mme GONON Carole 04.76.37.29.51

ORTHOPTISTE

Mme CHATELAIN Caroline 04.76.35.81.13

Autres Professionnels de Soins :

DIÉTÉTICIENNE

Mme DI DONATO Sandrine 06.66.15.99.18

ERGOTHERAPEUTE

Mme LARIGUET Marieke 06.09.59.91.34



OSTÉOPATHE

Mme BERTHIER Audrey 04.76.35.08.92

PÉDICURE-PODOLOGUE

Mme MICHELIN Sandrine 06.30.93.96.58

PSYCHOLOGUE

Mme COLIN Valérie 04.76.31.29.78

PSYCHOMOTRICIENNE

Mme LEVEL Catherine 06.87.79.48.73

HORS MAISON DE SANTÉ

DIÉTÉTICIENNE

Mme BREFDENT Sonia 06.66.32.49.29

OSTÉOPATHE

Mme GIRARD Charlotte 06.85.36.50.89

CHIRURGIEN-DENTISTE

Dr DERESSE Françoise 04 76 32 59 28



PHARMACIES

Pharmacie centrale Pupillo 04 76 31 61 14

Pharmacie du Guiers 04 76 31 61 01

Le numéro de Sécurité sociale



Signification des chiffres



2018 !

BULLETIN

N° 34

